

Séjours à l'étranger

Séjours en France

Séjours sportifs

Séjours culturels

Centres de loisirs de plein air

BAFA



# DES VACANCES A VIVRE

de 4 à 18 ans

HIVER  
PRINTEMPS  
ÉTÉ



Snow

2014

[www.vacances-aroeven.fr](http://www.vacances-aroeven.fr)

Les Aroéven sont des associations laïques à but non lucratif, elles s'inscrivent dans un mouvement d'action et de recherche pédagogique et s'adressent à tous. Il existe une Aroéven par Académie. La Foéven, Fédération des Aroéven, est reconnue d'utilité publique et est agréée par les Ministères de L'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et du tourisme (N°IMO75120017).

### Des objectifs éducatifs (cf. projet complet en page 4 ou sur notre site internet)

- Faire vivre des vacances collectives attractives, agréables et enrichissantes,
- Favoriser l'épanouissement de chacun,
- Favoriser l'accès à l'autonomie dans le respect des rythmes de chacun,
- Contribuer à l'éducation de futurs citoyens,
- Ecouter et prendre en compte la parole de chacun,
- Développer l'apprentissage du "vivre ensemble".



### Des moyens, des engagements

Des équipes qualifiées (qu'ils soient anciens colons, animateurs formés par nos soins ou animateurs nouvellement recrutés, ils devront s'investir et participer à l'élaboration des projets pédagogiques).

- Un encadrement renforcé :  
Enfants de 4 à 5 ans : 1 animateur pour 5 enfants  
Enfants de 6 à 10 ans : 1 animateur pour 6 à 8 enfants  
Enfants de 11 à 18 ans : 1 animateur pour 8 à 10 enfants
- Des séjours déclarés et agréés par les autorités compétentes,
- Des séjours à petits effectifs,
- Des tranches d'âges homogènes,
- Des relations permanentes entre les parents, les directeurs, les partenaires et l'organisateur,
- Des évaluations et bilans systématiques en fin de séjour.

*Nous contacter, nous rencontrer, s'inscrire ...*



Rendez-vous sur  
notre site national pour  
plus d'informations

**Aroéven AUVERGNE** 22, rue du Beau de Rochas  
63110 BEAUMONT / AUVERGNE / Tél. 04 73 91 27 02  
[aroeven.clermont-fd@aroeven.fr](mailto:aroeven.clermont-fd@aroeven.fr) / [www.aroeven-auvergne.fr](http://www.aroeven-auvergne.fr)

**Aroéven LYON** 25 bis, rue Chevreul  
69007 LYON / Tél. 04 78 58 17 05  
[aroeven.lyon@aroeven.fr](mailto:aroeven.lyon@aroeven.fr) / [www.aroevenlyon.fr](http://www.aroevenlyon.fr)

**Aroéven GRENOBLE** 4, rue Auguste Gaché  
38000 GRENOBLE / Tél. 04 76 44 43 43  
[aroeven.grenoble@aroeven.fr](mailto:aroeven.grenoble@aroeven.fr)

# SOMMAIRE

## Informations utiles

Projet éducatif des Aroéven .....	4
Comment s'inscrire ? .....	5
Aides et coups de pouce .....	5
Conditions générales des séjours .....	6
Bulletin d'inscription .....	7
Conditions de vente .....	8
Colo pratique .....	23

## Hiver 2014

### Centre de loisirs sans hébergement

Superbesse et le Mont-Dore à la journée 6 à 17 ans.....	9
Car des « Oustitis » 6/8 ans	
Car des « Petits skieurs » 9/12 ans	
Car des « Riders » 13/17 ans	



### Les séjours neige

Multineige à Besse - 6/12 ans .....	10
- Options découvertes ou premières pistes	
Courchevel la belle - 7/11 ans .....	11
Les 3 vallées L'eldorado de la glisse - 12/15 ans .....	11
Glisse d'altitude - 16/18 ans .....	12
Tout schuss sur les aiguilles d'Arves - 7/17 ans .....	13
Super Lioran "Bienvenue au gîte" - 9/15 ans .....	13

## Eté 2014

### Base de Loisirs

Besse nature .....	14
Séjour Bambins pour les 4/6 ans	
5 Options au choix pour les 6/12 ans	
- Multiactivités	
- Reporter par nature	
- Top chef en herbe	
- Kanapeche et Epuisette	
- Objets volants pas tout à fait identifiés	



### Séjours

Cap sur Matour - 6/12 ans .....	15
Chateau d'Olonne cocktail océanique sur Ker-netra ! - 6/11 ans .....	15
Bouffée d'O <sup>2</sup> à Super Besse - 11/15 ans .....	16
Sport nature et découverte - 13/16 ans .....	16
Plein Sud sur Palavas - Grand bleu - 14/17 ans .....	17
Les Diables Verts « Moto verte » - 11/16 ans .....	17
Campement gaulois - 8/11 ans .....	18
Robinsons de la montagne - 7/10 ans .....	18
Montagne circus - 7/10 ans .....	18
Bombannes Board Camp - 13/17 ans .....	19
Roue libre sur les plages de l'Atlantique - 13/17 ans .....	19
Tour de Sardaigne - 14/17 ans .....	20
Découverte de la Haute Corse - 14/17 ans .....	20
Bella Corsica - 14/17 ans .....	21
Gritton House School... so british ! - 12/15 ans .....	21

## Formations

BAFA / Formations générales et approfondissements / dès 17 ans .....	22
--	----

# Projet éducatif

## DES AROEVEN

### Projet Educatif des Centres de Vacances et de Loisirs des Aroéven

#### Nos valeurs

##### Citoyenneté

Conscience des autres, du monde. Tolérance et solidarité.

##### Autonomie / responsabilité

Connaître ses limites, apprendre à faire des choix.

##### Laïcité

Respect et harmonie.

#### Notre objectif

Passer des vacances agréables, enrichissantes, sources d'apprentissages.



#### Nos orientations éducatives

##### Eduquer à et par la diversité

Nous accompagnons, les jeunes dans la découverte et l'apprentissage des cultures rencontrées, des langues pratiquées, de la connaissance des habitants, de l'environnement pour un développement interculturel global.

##### L'accueil des enfants porteurs de handicaps

Nous agissons en faveur de l'accueil en séjours collectifs de jeunes en situation de handicap. L'accueil ne se fait qu'après la prise en compte de la singularité de sa situation avec la famille.

##### La coéducation

Nous cherchons à associer l'enfant à l'acte éducatif. L'organisation de la vie démocratique accompagne l'apprentissage de la vie en collectivité. Elle favorise le développement de la citoyenneté active et l'apprentissage de la solidarité : nos fondements éducatifs.

##### La coopération

Une organisation coopérative, participative et ouverte favorise la cohésion du groupe. Nos démarches pédagogiques proposent au jeune une réelle place d'acteur dans les séjours.

##### L'éducation au développement durable

Les séjours de vacances proposés par les Aroéven sont situés dans un territoire. Nous accompagnons le jeune à prendre conscience des particularités de cet environnement.

##### La responsabilisation

L'autonomie des jeunes, la conscience du collectif et le travail sur la prise de décision développent le sens des responsabilités.

L'équipe d'encadrement accompagne le jeune dans tous ces apprentissages.

##### L'équipe d'encadrement

Les membres de l'équipe d'encadrement s'engagent à mettre en œuvre et en forme les buts du présent projet et les activités et orientations pédagogiques du projet pédagogique correspondant.

Chaque membre de l'équipe d'encadrement Aroéven :

- Pratique l'écoute et le dialogue avec confiance et complémentarité.
- Instaure une organisation de vie collective favorisant le développement harmonieux de la personnalité du jeune.
- Installe une relation pédagogique ouverte et respectueuse, associant le jeune à l'acte éducatif.
- Agit avec autorité si nécessaire.

##### Les Aroéven promeuvent des vacances et des loisirs où

- La vie personnelle s'enrichit de la vie du groupe,
- Le rythme de vie de chacun est respecté,
- Les jeunes expriment leurs choix, prennent des initiatives, exercent des responsabilités,
- Les animateurs proposent des activités diversifiées et adaptées,
- La sécurité physique, affective et morale des jeunes est partie intégrante du projet pédagogique.



# RENSEIGNEMENTS

## Comment s'inscrire ?

1

Complétez, datez et signez le bulletin d'inscription (page 7). Retournez-le accompagné d'un chèque d'acompte de 30%.

Par internet : Sélectionnez votre séjour et renseignez les champs demandés.

Imprimez le bulletin et retournez-le accompagné d'un chèque d'acompte de 30%.

2

Dès réception de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous ferons parvenir un dossier de renseignements qu'il faudra nous retourner dûment complété. (Les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception et sont closes dès que le séjour est complet).

3

20 jours avant le début des activités, vous recevrez une circulaire d'informations précisant les modalités de départ, le trousseau et les éventuelles recommandations du directeur.

**ATTENTION**, votre enfant part à l'étranger ou en Corse, prévoir obligatoirement : 1) La carte d'identité en cours de validité ou passeport en cours de validité, 2) La carte européenne d'assurance maladie.

Fournir obligatoirement pour tous les séjours : copie de l'attestation carte vitale + copie de la carte mutuelle recto verso.

## Aides aux vacances

En fonction de vos revenus, certaines aides financières peuvent être accordées par :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Demandez à votre caisse si vous pouvez obtenir des bons vacances (ou Aide aux Temps Libres).
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole).
- Votre comité d'entreprise ou comité des œuvres sociales (informez-vous auprès des services concernés).

Afin de favoriser les départs en vacances de tous, d'autres aides peuvent aussi être accordées :

- L'Aroéven peut, sous certaines conditions, attribuer une bourse (réclamer le dossier auprès de nos secrétariats).
- La JPA (Jeunesse au Plein Air) Formulaire à réclamer auprès de l'Aroéven ou du comité départemental de la JPA, aide au premier départ sur certains séjours.
- Certaines municipalités peuvent également vous aider.



## A savoir ...

Nous acceptons :

- Les chèques vacances,
- Les coupons sports,
- Les bons d'aides aux temps libres (CAF). Attention ils n'ont pas valeur d'acompte,
- Les prises en charge des comités d'entreprises et des services sociaux,
- La carte Cezam (donne droit à 5% de réduction sur l'ensemble des séjours et des formations BAFA).

## Coups de pouce ... (dans la limite de 10%)

**10%** de réduction pour le personnel de l'Education Nationale et de la SRIAS (sur justificatif).

**5%** de réduction si inscription de deux enfants d'une même fratrie.

**10%** à partir de trois enfants d'une même fratrie (vivant sous le même toit).

**5%** de réduction si vous anticipez l'inscription de votre enfant sur son séjour été (offre réservée aux individuels si inscription clôturée avant la fin des vacances scolaires de Pâques de la zone A).

Possibilité de régler en plusieurs fois sans frais.



# Conditions générales DES SÉJOURS

## A lire attentivement avant toute inscription

### Nos valeurs

Les séjours sont organisés par une Aroéven, association loi 1901. Il faut souscrire une adhésion pour s'inscrire à un séjour. Le montant de celle-ci est inclus dans le prix de nos séjours pour l'année civile en cours.

### Tarifs et prestations

Nos tarifs sont établis en fonction des conditions économiques existantes au moment de la parution de notre brochure. Ils pourraient être modifiés en fonction des variations de prix, des frais de transport et taxes afférentes ainsi que des taux de change pour les pays hors zone euro.

Prestations comprises dans le tarif indiqué :

Le transport aller-retour sur le lieu du séjour depuis l'une des villes du départ proposé.

L'hébergement et les repas selon les modalités prévues sur le descriptif du séjour.

L'encadrement dans le respect de la législation en vigueur.

Les activités conformément au descriptif du séjour.

En cas de force majeure des activités de substitution seront proposées.

L'assurance (hors assurance annulation) : voir rubrique assurance.

Les frais de dossier.

Le matériel utilisé dans le cadre des activités à l'exception de certaines activités (voir descriptif du séjour).

Le coût du séjour est forfaitaire : aucun remboursement de prestations éventuellement non consommées n'est possible. Les dépenses à caractère personnel (argent de poche) ne sont pas incluses dans le prix du séjour.

L'effectif des participants est donné à titre indicatif et ne constitue pas un engagement contractuel.

### Conditions d'annulation du fait du participant (hors assurance annulation)

Toute annulation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Celle-ci entraînera la perception de frais selon le barème suivant :

Plus de 21 jours avant le départ :

les frais d'annulation sont retenus, soit 50 € par participant.

Entre 21 et 15 jours avant le départ :

retenue de 30% du montant total du séjour avec un minimum de 50 €.

Entre 14 et 7 jours avant le départ :

retenue de 50 % du montant total du séjour.

A partir de 6 jours avant le départ : l'intégralité sera retenue.

En cas d'annulation pour un séjour nécessitant au préalable l'acquisition d'un titre de transport nominatif, il vous sera réclamé le montant du titre de transport, si ce dernier est supérieur à 30% du montant total du séjour.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant (renvoi, accident, maladie, ...).

L'Aroéven transmettra au participant ou à son représentant légal, la liste des documents à fournir (voir descriptif du séjour).

Les participants de nationalité extérieure à l'Union Européenne doivent se renseigner auprès de leur consulat ou ambassade afin de connaître les documents nécessaires aux passages des frontières.

Les participants doivent être en possession de tous les documents nécessaires au moment du départ du séjour. L'absence d'un document est assimilée à une annulation du fait du participant qui ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### Conditions d'annulation du fait de l'organisateur

Nous nous réservons le droit :

D'annuler un séjour au plus tard 21 jours avant la date du voyage si celui-ci n'a pas atteint 75% de l'effectif prévu.

Une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, l'intégralité des sommes versées vous sera restituée sans indemnité.

De modifier le programme d'un séjour en cas de force majeure et dans l'intérêt des participants.

### Assurance annulation

Une assurance annulation optionnelle est proposée pour chaque séjour. Son tarif est indiqué lors de la procédure de réservation (3,25% du prix du séjour). Consulter les conditions d'assurance annulation : rubrique Infos pratique du site internet.

L'assurance annulation ne peut être souscrite qu'au moment de l'inscription du participant.

### Contrat d'Assurance souscrit par les Aroéven

L'Aroéven souscrit une assurance dont le montant est compris dans le prix du séjour. Les participants sont couverts durant les séjours par notre assurance pour les risques suivants :

Accidents

Responsabilité civile

Rapatriement sanitaire

Elle ne couvre pas :

Les pertes, vol, dégradations d'objets et effets personnels.

Il est conseillé aux familles de ne pas remettre aux jeunes des sommes d'argent trop importantes, bijoux, objets de valeur, téléphone portable, Mp3, ... l'Aroéven n'en assumera pas la responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol.

### Renvoi

En cas de problème important (violences physiques ou verbales, vol, consommation d'alcool, de produits stupéfiants, ...) d'inadaptation ou de non respect des règles de vie, le participant pourra être renvoyé chez son représentant légal. Tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur, seront à sa charge. Aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

### Soins médicaux

Durant le séjour, l'Aroéven fait l'avance des frais médicaux suivants : visite du médecin, soins courants, médicaments. En cas de frais importants telle une hospitalisation, une ambulance... la facture sera transmise à la famille ou au responsable légal. Le montant des frais médicaux avancé est à régler par la famille à réception de la facture. Les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) doivent impérativement justifier de leurs droits au départ du séjour. Pour certaines destinations (Etats-Unis, Asie, ...) la gestion des frais médicaux est spécifique, se renseigner auprès de votre Aroéven.

### Réclamations

Les réclamations concernant les séjours devront être effectuées par lettre recommandée dans un délai de 30 jours après le séjour.

### Photos / Vidéos

Les photos ou vidéos prises durant les centres de vacances pourront être utilisées ultérieurement (brochures d'information, catalogue, publication, site internet, ... des Aroéven) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à l'Aroéven. En aucun cas les photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre que celui des Aroéven et de la Foéven. En cas de refus de ces conditions d'utilisation, il conviendra de les signaler par courrier à l'Aroéven avant le départ du séjour. L'Aroéven décline toute responsabilité sur les photos et vidéos prises, à titre personnel, par les participants durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire.

# BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

à remplir avec précision en MAJUSCULES. Ne pas oublier de dater et signer.  
Le bulletin d'inscription doit nous être retourné, accompagné d'un acompte.

## Séjours :

Référence	Nom du séjour	Date de départ	Ville de départ	Date de retour	Ville de retour

Code CE/Collectivités	
-----------------------	--

Pour les séjours à options

OPTION choisie	MONTANT

\* Veuillez mettre une croix dans la case correspondante, et/ou rayer la formule non désirée.

**NOM du participant :** ..... **Prénom :** .....

Sexe\* : F  M  Né(e) le : ..... à ..... Nationalité : ..... Pointure : ..... Taille : .....

**Responsable légal\*** : Père  Mère  Tuteur légal  Autre  préciser : .....

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. personnel : ..... E-mail : ..... Portable : .....

Portable :  du père  de la mère : ..... Tél. employeur : .....

**Autre(s) enfant(s) inscrit(s) à l'Aroéven\*** : OUI  NON  Si oui, combien : .....

Nom-Prénom : ..... Nom-Prénom : .....

**Aide aux vacances accordée par une CAF\*** :  oui  non Si oui N° allocataire : ..... CAF .....

Adresse de facturation (si différente de celle du Responsable)	Adresse où seront envoyés les renseignements concernant le départ (si différente de celle du Responsable)
.....	.....
.....	.....

Eventuellement : Nom de l'éducateur ou de l'assistance sociale responsable de l'inscription : .....

Tél. ....

**Règlement du prix du séjour :** options de séjour incluses :

- Je joins un chèque d'un montant de : ..... € (correspondant à un acompte de 30%) et
- Je m'engage à régler le solde soit : ..... € impérativement avant le : / / ou
- Je joins le montant total du séjour soit : ..... € (Pour les inscriptions à moins de 15 jours du départ)

Les aides éventuellement obtenues seront déduites de ce solde. Dans ce cas, prendre contact avec l'Aroéven.

**Assurance annulation** (conditions et garanties à demander à l'Aroéven ou en ligne sur [www.vacances-aroeven.fr](http://www.vacances-aroeven.fr))

**Attention ! La garantie annulation optionnelle est payante et n'est valable que si elle est prise au moment de l'inscription (3,25% du prix du séjour).**

Je souscris l'assurance annulation, après avoir pris connaissance des conditions générales, et je règle la somme de ..... €.

Je ne souscris pas l'assurance annulation.

**Je soussigné(e) (NOM, Prénom) .....** agissant tant pour moi-même que pour le compte de la personne inscrite, adhère à l'association et certifie avoir pris connaissance des conditions générales de l'agrément tourisme (au dos du bulletin d'inscription) et des conditions générales (assurance annulation également) qui figurent sur le site internet [www.vacances-aroeven.fr](http://www.vacances-aroeven.fr) et les accepte.

Fait à ..... le ..... (Signatures obligatoires)

Le responsable légal

L'Aroéven

Je souhaite recevoir un dossier de demande de bourses.

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Foéven, fédération des Aroéven : [contact@vacances-aroeven.fr](mailto:contact@vacances-aroeven.fr)*



# CONDITIONS DE VENTE

www.vacances-aroeven.fr est une édition de la Foëven-Fédération des Aroéven, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Les séjours proposés dans cette brochure sont organisés par les Aroéven, associations sous statut loi 1901 et s'adressent à nos adhérents. L'inscription à l'un de ces séjours implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Conformément à l'article R.211-12 du Code du tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent comporter in extenso les conditions générales suivantes issues des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme. Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport narrantant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage telles qu'indiquées dans la brochure, le devis, la proposition ou l'organisation, seront contractuelles dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En vente de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Contrat de vente de voyages et de séjours (Extrait du Code du tourisme.)  
Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.  
En cas de vente de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.  
La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.  
Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L.141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnée au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement correspondant à la réglementation ou aux usages des pays d'accueil ;  
Article R.211-5 : Les prestations de restauration proposées ;  
Article R.211-6 : Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs droits d'accomplissement ;  
Article R.211-7 : Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;  
Article R.211-8 : La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;  
Article R.211-9 : Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;  
Article R.211-10 : Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application des articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;  
Article R.211-12 : L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

Article R.211-13 : La date limite d'information de l'acheteur dans le cas d'annulation du voyage ou du séjour dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;  
Article R.211-14 : Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;  
Article R.211-15 : Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;  
Article R.211-16 : Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties qui doit être adressée dans les meilleures délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;  
Article R.211-17 : La date limite d'information de l'acheteur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;  
Article R.211-18 : Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;  
Article R.211-19 : L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;  
Article R.211-20 : La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;  
Article R.211-21 : L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;  
Article R.211-22 : L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'acheteur en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-23 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à hauteur qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-24 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur, un avantage du vendeur auquel il est soumis, et soit résilié son contrat et obtenu sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-25 : Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une partie prépondérante des services prévus au contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsque il meconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; si le paiement déjà effectué par ce dernier dépasse le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-26 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une partie prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoraire par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser la différence de prix ; soit, si il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.

Foëven-Fédération des Aroéven - 67 rue Vergniaud, porte L - 75013 Paris -France / IM75/2007  
Garantie financière : Crédit coopératif Parc de la Défense  
33 rue des trois fontanet - 92000 Nanterre-France / Assureur : MAIF-200 avenue Salvador Allende-79000 Niort-France

inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;  
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de celle facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;  
9° L'indication, si l'Y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissement, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;  
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix du dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;  
11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;  
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;  
13° La date limite d'information de l'acheteur dans le cas d'annulation du voyage ou du séjour dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;  
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;  
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;  
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;  
17° Les indications concernant le contrat d'assurance souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;  
dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;  
18° La date limite d'information du vendeur dans le cas de cessation du contrat, par l'acheteur ;  
19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;  
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;  
20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;  
21° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'acheteur en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-22 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à hauteur qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-23 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur, un avantage du vendeur auquel il est soumis, et soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-24 : Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une partie prépondérante des services prévus au contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsque il meconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; si le paiement déjà effectué par ce dernier dépasse le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-25 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une partie prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoraire par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser la différence de prix ; soit, si il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.

Foëven-Fédération des Aroéven - 67 rue Vergniaud, porte L - 75013 Paris -France / IM75/2007  
Garantie financière : Crédit coopératif Parc de la Défense  
33 rue des trois fontanet - 92000 Nanterre-France / Assureur : MAIF-200 avenue Salvador Allende-79000 Niort-France

# Vacances d'hiver

## Centre de loisirs sans hébergement Journées ski/snow à Superbesse/Mont-Dore

### Le car des « OUISTITIS » 6/8 ans 48 places

**Idéal pour découvrir les joies du ski tout en n'étant pas trop loin de la maison !** Le matin, tu pourras t'adonner à des activités manuelles ou participer à des grands jeux sous l'œil bienveillant de tes animateurs. Les après-midis seront consacrés à la pratique du ski alpin. Une formule ludique et sportive particulièrement adaptée aux rythmes de vie des plus jeunes.

Les repas de midi seront fournis par l'Aroéven. Ils seront servis chauds et consommés dans la salle de restauration du collège de Besse.

### Le car des « PETITS SKIEURS » 9/12 ans 48 places

#### 5 journées de ski loisir, des crêpes à gogo et un grand jeu nature !

Cette formule propose 5 journées de ski alpin lors desquelles tu pourras te familiariser avec l'activité et évoluer en toute sécurité dans une ambiance conviviale au sein d'un groupe de ton niveau. Comme chaque année, l'équipe sollicitera tes talents de cuisinier afin de faire de la soirée crêpes un moment gourmand et inoubliable. Ce jour là, les plus motivés pourront même aller skier de nuit ! Les repas de midi seront fournis par l'Aroéven. Ils seront servis chauds et consommés en salle de restauration chauffée sur les hauteurs de la station. Une navette effectuera les transferts. Le goûter sera pris sur les pistes ou en salle hors sac.

### Le car des « RIDERS » 13/17 ans 48 places

**Idéal pour découvrir le snowboard et le ski, mais aussi pour aller de l'avant sur les pentes du Sancy !** La formule propose 5 journées d'activités pour des jeunes motivés et soucieux de leur progression. Notre forfait « tout domaine » nous permettra de profiter de la liaison avec la station du Mont-Dore, nous pourrons même si la météo le permet manger sur les pistes face à des panoramas d'exception. Une soirée crêpes et glisse nocturne sera proposée.

Repas chaud pour tous servis à table par une équipe professionnelle. Ils seront pris dans une salle mise à disposition par le chalet Paul Leger à l'entrée de la station. Seul un repas froid (pique-nique) restera à charge de la famille afin que nos groupes puissent profiter du domaine skiable du Mont-Dore (journée choisie par le directeur en début de séjour en fonction de la météo).

<b>+</b> <b>LES</b>	Rythme et proximité Soirée crêpes Glisse de nuit pour les plus grands Possibilité de rejoindre le centre de loisirs Aroéven Pleine Nature
------------------------	--

ALLER	LIEU DE RAMASSAGE	RETOUR
Départ du bus 8h15 précises	Gare routière de Clermont-Fd	Vers 18h30
8h30	Aubière	Vers 18h15
8h45	Orcet	Vers 18h00
9h00	Champeix	17h45

**ORGANISATION**  
**AROEVEN AUVERGNE**



**Les mercredis & samedis**  
**Neige & Pleine Nature**

**Flashez-moi et découvrez notre centre de loisirs de plein air !**



Les jeunes intéressés peuvent rejoindre le cycle des mercredis ou samedis pleine nature et ainsi envisager le passage de tests en compagnie des moniteurs de l'ESF (Ecole du Ski Français).

Renseignements auprès de notre secrétariat.

Dates, options et tarifs		Tarifs *		
CARS		OUISTITIS	PETITS SKIEURS	RIDERS
Du 3 au 7 mars		340 €	370 €	370 €
Du 10 au 14 mars		340 €	370 €	370 €
Option matériel (gratuit pour les jeunes inscrits au centre de loisirs Aroéven Pleine Nature)			Supplément de 65 €	

\* Coup de pouce ! Pour les allocataires de la CAF du Puy-de-Dôme dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700, vous pouvez bénéficier d'une aide allant de 20 à 50% du prix des sorties.

Indiquez votre n° d'allocataire CAF sur le bulletin d'inscription.



0 à 350 : 50%

351 à 500 : 40%

501 à 700 : 20%



# Vacances d'hiver

## Multineige à Besse

*Idéal pour se faire une première expérience, un séjour pas trop long et pas trop loin de la maison avec un rythme adapté à chacun.*

ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE



**CADRE DE VIE** **6/9 ans 10/12 ans 2 x 30 places.**

A deux pas du plus haut volcan d'Auvergne (Le Sancy), Besse est une petite ville pittoresque située à 1050 m d'altitude. La station de ski de Super-Besse est à 10 minutes et la capitale régionale, Clermont-Ferrand à 45 minutes.

### HÉBERGEMENT

Le centre dispose de chambres de 4 lits équipées de douches et lavabos. Nous avons à notre disposition des salles d'activités multi-jeux, un dojo, un mur d'escalade ainsi que les espaces extérieurs composés de terrains de sports et d'un parc. Les repas sont confectionnés à base de produits locaux et notre cuisinier, sensible à l'équilibre alimentaire, ravira les papilles de tous et vous fera découvrir les spécialités régionales.



### ACTIVITÉS

Aider chaque enfant à grandir, à être soi parmi les autres, en participant à une expérience de vie collective sera notre ligne de conduite. Les amener à être acteur et favoriser une éducation globale passant par l'autonomie et la socialisation devrait nous permettre d'aller en ce sens.

#### 1/ OPTION « DÉCOUVERTES »

Des activités à vivre tout au long du séjour, balade en raquettes à la recherche de traces d'animaux, initiation au ski de fond, baptême en chiens de traîneaux avec découverte pédagogique de ce milieu, visite d'une ferme pédagogique et avant tout ... une ambiance sympa avec des activités et des veillées conviviales adaptées à tous.

#### 2/ OPTION « MES PREMIÈRES PISTES »

Le ski de descente t'intéresse, tu souhaites glisser et t'amuser dans une ambiance conviviale, sur des pistes balisées et sécurisées, cette option est pour toi. Tu skieras dans un groupe de ton niveau avec des animateurs confirmés. Après le ski, tu rejoindras les copains des autres groupes afin de partager les activités et les veillées.



Large choix d'activités  
Matériel ski fourni  
Boum les jeudis



**SKI SHOP FALGOUX**

**SPORT 2000**

**ROND-POINT DES PISTES**  
**SUPER BESSE - Tél. 04 73 79 60 23**  
**www.falgoux2000.fr**

**LOCATION - VENTE DE SKI ET CHAUSSURES**  
Un grand choix de marques  
**www.falgouxsport-sport2000.fr**

**L'IGLOO**  
Avenue du Sancy - SUPER BESSE - Tél. 04 73 79 61 55

SPYDER / COLMAR / UVEX / COLUMBIA / ROSSIGNOL  
SALOMON / HEAD / FISCHER / DYNASTAR / REUSCH / SCOTT



# Vacances d'hiver

## Courchevel la belle !

*La colo des petits champions.*

ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE

### CADRE DE VIE 7/11 ans 50 places

Moutiers est la capitale de la Tarentaise, la cité est située à proximité de Courchevel, une station réputée qui offre un domaine particulièrement aéré, sécurisé et de ce fait totalement adapté aux attentes de nos graines de champions.

### HÉBERGEMENT

Pension complète au collège de Moutiers, chambres de 3 lits entièrement rénovées De grandes salles d'activités seront à notre disposition.

### ACTIVITÉS

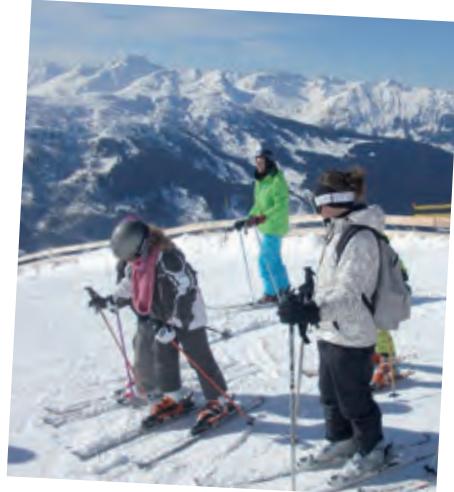
Selon l'option choisie au moment de ton inscription, tu pourras pratiquer les activités ski ou snowboard (snowboard à partir de 10 ans).

Nos animateurs veilleront à te faire découvrir l'environnement montagnard, ils te sensibiliseront aux risques et aux règles de conduite à tenir sur les pistes. Tu évolueras lors des activités de glisse avec des copains d'un niveau semblable au tien. Progresser tout en s'amusant restera la ligne directrice de ce petit séjour à la montagne. Un après-ski sera organisé chaque jour, veillées, petits jeux d'intérieur et promenade nocturne en station seront également au programme.

*Pense bien à préciser sur ton dossier de renseignements le ou les noms des copains de la même tranche d'âge avec qui tu souhaites séjourner.*

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon Chambéry	Sur place
Du 2 au 8 mars (7 jours)	715 €	695 €	640 €
Option matériel (ski ou snow + casque)	65 €	65 €	65 €
Option matériel (casque uniquement)	10 €	10 €	10 €

Des départs de Nancy et Metz sont possibles (renseignements au 03 83 55 32 52)  
Casque très fortement recommandé sécurité oblige ! Prévoir un cadenas.



## Les 3 vallées ! L'eldorado de la glisse

*Mais surtout le plus grand domaine skiable du monde !*

### CADRE DE VIE 12/15 ans 2 x 40 places

C'est au cœur d'une des plus grande vallée des Alpes, la Tarentaise que nous allons élire domicile le temps d'une semaine. Moutiers est la capitale historique de la Tarentaise, elle est située dans les Alpes du Nord, en Savoie à 482 m d'altitude, à proximité des portes d'entrées du Parc National de la Vanoise.

### HÉBERGEMENT

Pension complète à Moutiers au sein d'un établissement qui possède un esprit sportif et proche de la nature. Chambres de 3 ou 4 lits avec un bureau et une armoire pour chaque jeune. De grandes salles d'activités seront à notre disposition.

### ACTIVITÉS

Selon l'option choisie au moment de ton inscription, le ski ou le snowboard sera l'activité dominante de ton séjour. Quel que soit ton niveau tu pourras évoluer aux côtés de nos animateurs dans un groupe adapté à tes capacités et motivations. Une demi-journée touristique te sera proposée au cours de ton séjour. Veillées sympas sous forme de soirées à thèmes au programme.

*Pense bien à préciser sur ton dossier de renseignements le ou les noms des copains de la même tranche d'âge avec qui tu souhaites séjourner.*

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon Chambéry	Surplace
Du 2 au 8 mars (7 jours)	735 €	725 €	670 €
Option matériel (ski ou snow + casque)	65 €	65 €	65 €
Option matériel (uniquement casque)	10 €	10 €	10 €



ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE



Un car de tourisme restera à disposition du groupe pendant le séjour.

Des départs de Nancy et Metz sont possibles (renseignements au 03 83 55 32 52)  
Casque très fortement recommandé sécurité oblige ! Prévoir un cadenas.



# Vacances d'hiver

ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE

## GLISS D'ALTITUDE

Val Thorens, le plus haut village d'Europe ! 2300 m

CADRE DE VIE    16/18 ans    2 x 40 places

Nous serons hébergés à Moutiers et nous partirons chaque matin skier ou surfer sur les domaines de Val Thorens ou Valmorel. Le téléphérique de la Cime Caron nous donnera accès au mythique sommet du même nom qui culmine à 3 200 m. Le panorama y est époustouflant ! Le soir nous ne manquerons pas de préparer, le temps des veillées, la journée du lendemain.

### HÉBERGEMENT

Pension complète à Moutiers, chambres de 3 ou 4 lits avec bureau et armoire pour chaque jeune. Une grande salle d'activités et le foyer de l'établissement seront à notre disposition. Ambiance après-ski garantie !

### ACTIVITÉS

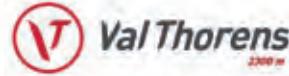
Selon ton choix au moment de l'inscription, tu pratiqueras le ski ou le snow. Quel que soit ton niveau tu pourras, évoluer aux côtés de nos animateurs dans un groupe adapté à tes capacités et motivations. Une demi-journée ou soirée animée par un professionnel de la montagne te sera proposée, ce sera l'occasion d'échanger sur les risques et attitudes à adopter si un jour tu prépares ton propre séjour avec des copains. Soirée bowling au programme et ambiance discothèque le dernier soir !

+ cool ... Cette année, skieurs et snowboarders de niveau identique pourront évoluer ensemble.

Pense bien à préciser sur ton dossier de renseignements le ou les noms des copains de la même tranche d'âge avec qui tu souhaitez séjourner.

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon Chambéry	Sur place
Du 2 au 8 mars (7 jours)	745 €	725 €	670 €
Option matériel (ski ou snow + casque)	65 €	65 €	65 €
Option matériel (uniquement casque)	10 €	10 €	10 €

Casque très fortement recommandé sécurité obligé ! Prévoir un cadenas.



Les 2 cars de tourisme resteront à disposition du groupe pendant le séjour.

## BAFA approfondissement ski snowboard et veillées

Bientôt ta dernière colo ! Pense à passer le BAFA et rejoins nos équipes d'anim !



### LA FORMATION

Lors de ce stage habilité par le Ministère de la Jeunesse et des sports tu auras l'occasion d'évoluer en présence de cadres fédéraux et d'animateur chevronnés. Ils te feront partager leur passion pour l'environnement montagnard et te donneront des conseils pédagogiques et techniques, afin que toi aussi tu puisses gérer et accompagner en toute sérénité et sécurité des groupes sur les pistes.

### HÉBERGEMENT

Hébergement et restauration au lycée de Moutiers. Salles de cours et supports pédagogiques seront à notre disposition.

Départ de Clermont possible se renseigner au secrétariat.

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon Chambéry	Chambéry	Sur place
Du 2 au 8 mars (7 jours)	585 €	585 €	585 €	585 €
Option matériel ou activités	65 €	65 €	65 €	65 €

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site national

[www.bafabafd.aroeven.fr](http://www.bafabafd.aroeven.fr)



# Vacances d'hiver

## Tout shuss sur les aiguilles d'Arves 30 places

ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE



### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

Bienvenue à St-Jean-d'Arves, au cœur de l'Arvan-Villard, à une vingtaine de kilomètres de St-Jean-de-Maurienne. Nichée au pied des Aiguilles d'Arves, cette charmante vallée du Sud de la Savoie a su préserver son authenticité.

Un patrimoine particulièrement riche et varié, doté d'espaces dédiés aux sports d'hiver de grande qualité attend nos groupes. Pension complète au Clos d'Ornon (à 5 minutes des pistes), chambres de 4 à 6 lits. Grandes salles d'activités à disposition.

### 1/ DOMAINE DE ST-JEAN-D'ARVES 7/12 ans

*Ambiance familiale au chalet comme sur les pistes*

Tu auras l'occasion de parcourir les longues pistes du domaine. Nous ne manquerons pas de faire de petits arrêts "découvertes" et "casse-croûte" au détour d'un sapin, d'un sommet. Après l'effort, arrive le réconfort, douche, repas, petits jeux d'intérieur et veillées conviviales t'attendent. Vive les vacances à la montagne ! A mi-séjour, une petite pause s'impose, luge, jeux de neige et découverte de l'environnement montagnard remplaceront la journée de glisse pour les plus jeunes...

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon Chambéry	Sur place
Du 9 au 15 mars (7 jours) 7/12 ans	730 €	710 €	640 €
Option matériel (ski ou snow + casque)	65 €	65 €	65 €
Option matériel (uniquement casque)	10 €	10 €	10 €



Un car de tourisme restera à disposition du groupe pendant le séjour.

Casque très fortement recommandé sécurité obligé !



### 2/ GRAND DOMAIN DES SYBELLES 13/17 ans

*Des panoramas magnifiques et un domaine d'exception*

Ski ou snowboard ? A toi de choisir ! Le domaine des Sybelles, c'est convivialité, panoramas et grand air, tous les atouts pour un séjour réussi ! Ton forfait te permettra de skier sur plusieurs domaines (200 km de pistes) au pied des mythiques aiguilles d'Arves. Le Beaufort appelé aussi "prince des gruyères" est la spécialité locale, nous ne manquerons pas de la déguster ! Veillées par ateliers et préparation des itinéraires sur pistes pour la journée du lendemain favoriseront le "vivre ensemble". Une demi-journée en milieu de séjour sera proposée pour l'initiation à la balade en raquettes façon trappeur.

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon Chambéry	Sur place
Du 9 au 15 mars (7 jours) 7/12 ans	755 €	735 €	665 €
Option matériel (ski ou snow + casque)	65 €	65 €	65 €
Option matériel (uniquement casque)	10 €	10 €	10 €



Un car de tourisme restera à disposition du groupe pendant le séjour.

Casque très fortement recommandé sécurité obligé !



## Super Lioran

*Bienvenue au gite ! 9/15 ans*



ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

Bienvenue au cœur du pays vert sur les pentes du plus grand volcan d'Europe, à 1 000 m. d'altitude. Le gîte est situé sur le circuit du chemin de grande randonnée GR400 à 15 minutes de la station du Super Lioran. D'une capacité de 16 places il est équipé d'une cuisine, d'une salle à manger avec une grande cheminée et dortoirs collectifs façon refuge. Dépaysement garanti !

### ACTIVITÉS

Le ski sera l'activité dominante. (possibilité de suivre le groupe en snowboard pour les jeunes déjà initiés). Une journée découverte touristique sera proposée. Les jeunes pourront en fonction des niveaux s'adonner à la glisse sur trois journées. Des sentiers balisés au départ du gîte permettront de découvrir des paysages et panoramas de tout beauté. (une rando en raquette sera proposée). La confection des menus et des repas sera assurée par le groupe.

Dates, options et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand
Du 10 au 14 mars (5 jours)	410 €



Minibus à disposition du groupe sur les 5 jours



Ambiance refuge  
Matériel compris  
Petit effectif



# Vacances d'été

## BESSE NATURE / 7 ou 14 jours

Le confort de la proximité, l'intensité de la colo,  
un large choix d'activités...



### CADRE DE VIE 60 places 4/12 ans dont 15 pour les 4/5 ans

Situé au pied du massif du Sancy et à 45 min de Clermont-Fd, c'est un séjour convivial, fort en émotion, avec un rythme adapté à chacun.

### HÉBERGEMENT

Besse : Le collège est situé aux abords de la cité médiévale. Les jeunes sont répartis par tranche d'âges dans des chambres de 3 à 4 lits équipées de salle de bain.

Sur place : de grandes salles d'activités, un parc, un mur d'escalade, une pataugeoire pour les 4/6 ans et des terrains de sport.

**ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE**

### SÉJOUR "BAMBINS" 4/5 et 6 ans

Idéal pour un premier séjour, nous prenons le temps d'évoluer au rythme de chacun. Nous faisons des activités comme les plus grands, visite du château de Murol avec son spectacle, découverte des animaux de la ferme, activités de création et artistiques, promenades et baignades. Les activités seront alternées avec des moments plus calmes, ceux qui en ont besoin pourront faire la sieste, ainsi tout le monde rentrera à la maison en pleine forme !

#### À partir de 6 ans,

Tu choisisras ce que tu veux faire chaque matin parmi les différents ateliers proposés sur le centre (bricolage, sportif, artistique, photos, minéraux...). L'après-midi sera consacrée à l'option que tu as choisie lors de ton inscription.

### MULTI-ACTIVITÉS - 5 OPTIONS

#### 1) Multi activités

Un grand bol d'air t'attend pour cette semaine de colo. Au programme, chasse aux trésors, construction de micro-fusée, découverte de la cité médiévale de Besse, spectacle au château de Murol, des activités artistiques, des baignades et beaucoup de rigolades... une option diversifiée où tu auras un large choix d'activités pour tes vacances !  
*(Si tu connais déjà le séjour, tu auras la possibilité de choisir d'autres activités en remplacement des visites habituelles)*

#### 2) "Reporter" par nature

Équipés d'appareils photos numériques, nous partirons à la découverte de la nature et de ses trésors. Lacs, forêts, animaux, insectes, minéraux, des sorties chaque jour à la recherche de ces petits trésors qui nous fascinent. Nous apprendrons les différentes techniques de la photo nature, macrophotographie et photo animalière.

#### 3 NOUVELLES OPTIONS

##### 3) Top Chef en herbe

Tu adores cuisiner ? Alors viens relever les défis qui te seront proposés ! Des épreuves tout au long du séjour, seul ou en équipe : préparation d'un plat en un temps minute, cuisiner avec des ingrédients imposés, gagner à l'échange du panier ou encore retrouver les ingrédients d'un plat. Tu auras également comme mission d'aller faire les courses pour trouver les meilleurs produits qui te serviront à confectionner l'épreuve ultime... le buffet final !

##### 4) Kananpeche et Epuisette

Débutant ou férus de pêche, chacun évoluera aux rythmes de ses prises. Tu pourras t'adonner à ta passion sur les plus beaux sites du massif du Sancy : Le lac Pavin, le lac Chambon, le lac des Hermines ou en rivières dans les Couzes. Accompagné d'un animateur spécialisé dans cette discipline tu découvriras les différentes techniques de pêche au fil des jours. Nous avons aussi prévu la rencontre avec un pesciculteur accompagnée d'une séance de pêche à la ligne.

##### 5) Objets volants pas tout à fait identifiés

Prêt pour l'aventure ? Alors embarquement immédiat pour la fabrication et le lancement de ta micro-fusée (micro-fusée à eau ou à poudre selon ton âge). Sous le regard bienveillant d'un animateur spécialement formé pour cette activité, tu pourras tester différentes expériences afin de trouver les réglages les plus performants ! Afin de se dégourdir un peu les doigts, nous t'avons concocté des séances de cerfs-volants que tu pourras fabriquer et customiser.

Chaque soir, des veillées te seront proposées dont une soirée astronomie où tu auras peut-être la chance d'observer les anneaux de saturne ou les montagnes lunaires.

Dates et tarifs au départ de	Nbre de jours	Clermont-Fd	St-Etienne / Lyon	Grenoble	Sur place
Du 6 juillet au 19 juillet / Du 20 juillet au 2 août	14	795 €	840 €	905 €	780 €
Du 6 juillet au 12 juillet / Du 13 juillet au 19 juillet Du 20 juillet au 26 juillet / Du 27 juillet au 2 août	7	480 €	520 €		460 €



Options (à partir de 6 ans)	Du 6 juillet au 12 juillet	Du 13 juillet au 19 juillet	Du 20 juillet au 26 juillet	Du 27 juillet au 2 août
1 - Multi-activités	●	●	●	●
2 - "Reporter" par nature	●	●	●	●
3 - Top chef en herbe	●	●	●	●
4 - Kananpeche et Epuisette	●	●	●	●
5 - Objets volants pas tout à fait identifiés	●	●	●	●

# Vacances d'été

## Cap sur Matour : roller, arts du spectacle et découvertes

*Une colo où se mêlent sports, arts du spectacle et sciences !*

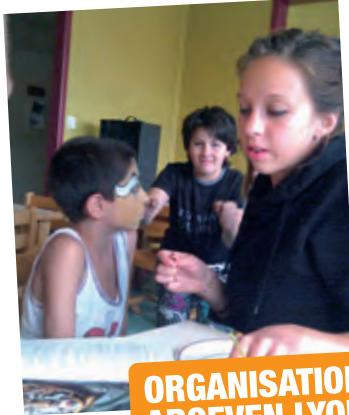
### CADRE DE VIE    6/9 ans    10/12 ans    30 places

Matour est un petit village du Mâconnais-Clunysois, classé station verte de vacances : ses paysages, ses verts pâturages, ses collines boisées, sa flore semi-montagnarde, son air pur stimulant, lui valent le surnom de "petite Suisse du Mâconnais". Matour est situé à environ 90 km de Lyon et 35 km de Mâcon. Gîte de groupe aménagé en centre d'accueil pour enfants, chambres de 2 à 8 lits, grandes salles de restauration et d'activités, terrain de sports. Parc en face du lieu d'hébergement.

#### ACTIVITÉS

Chaque semaine, le programme est établi en tenant compte de ton avis. Initiation rollers en ligne ou patins à roulettes, street hockey (match de hockey avec rollers en ligne sur terrain goudronné). Les rollers et protections (casque, coudières, genouillères et protège-poignets) sont fournis mais tu peux également apporter ton propre matériel. Tu découvriras les techniques du cirque et l'art du spectacle : jonglerie (balles, massues, anneaux), équilibre (mono-cycle, échasses, acrobaties au sol), grimage et maquillage. Un petit spectacle à la fin de chaque semaine sera réalisé. S'il fait mauvais temps, nous pourrons réaliser les activités cirque dans un gymnase attenant au terrain sportif. Baignade (piscine à 100 m du centre), randonnée.... découverte de l'environnement : maison du patrimoine, musée de la nature, Mont St Cyr, visite de ferme, fêtes locales, sports collectifs, grands jeux, veillées seront aussi au programme.

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	Lyon	Grenoble	Sur place
Du 6 juillet au 13 juillet (8 jours)		430 €	495 €	400 €
Du 6 juillet au 20 juillet (15 jours)	850 €	790 €	855 €	760 €
Du 6 juillet au 27 juillet (21 jours)	1170 €	1110 €	1175 €	1080 €
Du 13 juillet au 20 juillet (8 jours)*		430 €	495 €	400 €
Du 13 juillet au 27 juillet (15 jours)		790 €	855 €	760 €
Du 13 juillet au 3 août (21 jours)		1110 €	1175 €	1080 €
Du 20 juillet au 27 juillet (8 jours)	490 €	430 €	495 €	400 €
Du 20 juillet au 3 août (14 jours)		680 €	745 €	710 €
Du 27 juillet au 3 août (7 jours)		390 €	455 €	360 €
*Option aventure scientifique uniquement du 13 au 20 juillet		480 €	545 €	450 €



**ORGANISATION AROEVEN LYON**

#### AVVENTURE SCIENTIFIQUE

##### Option 1: Micro fusée 8/12 ans 12 jeunes

Au cours de la semaine, (6 demi-journées) tu réalisera un lanceur. Tu découvriras les normes des fusées et tu pourras mesurer lors des phases de lancement les conséquences du choix concernant les ailerons, la forme de l'ogive...

Pour procéder aux phases de lancement, l'animateur, un artificier habilité, se chargera de la sécurité et du bon fonctionnement de l'exercice.

##### Option 2 : Challenge de robotique 8/12 ans 12 jeunes

D'un point de vue technique, l'activité robotique permet de découvrir les bases de l'électricité, notamment les notions de circuit électrique et de polarité; un peu de mécanique avec la démultiplication des moteurs; c'est aussi l'occasion de manipuler quelques outils : pinces plates, coupantes, à dénuder, pistolet à colle, fer à souder... Côté pédagogique, c'est l'occasion de mettre en œuvre un projet complet comme le Challenge de Robotique. (Activités sur 6 demi-journées)

Nous te proposerons de participer à un défi ludique et technologique puisque par équipes tu devras selon un cahier des charges adapté à ton âge, mettre au point un robot filoguidé capable de se déplacer et de réaliser diverses actions.

La finalité sera l'organisation d'un tournoi entre les différents bolides que vous aurez mis au point.



## CHATEAU D'OLONNE - Cocktail océanique sur Ker-netra !

*Un bon bol d'air vendéen et un centre tout confort particulièrement adapté aux plus jeunes.*

### CADRE DE VIE    6/11 ans    15 places

Situé au Château-d'Olonne en Vendée, le centre se situe à 200 m de l'Océan, le vaste parc de Ker-Netra est un lieu privilégié pour l'accueil des enfants. Les nombreux équipements de la propriété (pataugeoire, piscine, jeux d'extérieur) et les locaux spécifiques (bibliothèque, salle de spectacle, salle informatique) offrent de nombreuses possibilités d'activités.

#### ACTIVITÉS

Partir à la découverte de la Vendée et plus particulièrement celle du milieu marin restera la priorité du séjour. Visites du littoral et rencontre avec les travailleurs de la mer seront au programme ainsi que de nombreuses activités de plein air : baignade, jeux de plage, pêche sur la côte rocheuse... Les plus grands pourront s'exercer aux activités nautiques, tandis que les plus jeunes s'adonneront à des activités thématiques plus traditionnelles. Veillées rigolotes et inoubliables en perspective !

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon
Du 2 août au 12 août (11 jours)	650 €	710 €



**ORGANISATION AROEVEN AUVERGNE**

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.

# Vacances d'été

## Bouffée d'O² à Super Besse

Véritable espace de loisirs à ciel ouvert !

**ORGANISATION**  
AROEVEN AUVERGNE

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

Le massif du Sancy, un site particulièrement préservé, au milieu de montagnes modelées par les glaciers, la station située à 1 400 m d'altitude se trouve à 50 km de Clermont-Ferrand la capitale auvergnate. Le buron est situé au cœur de la station. Entièrement rénové en 2010, il est équipé d'une grande salle d'activités avec cheminée. Les jeunes sont répartis dans des chambres de 2 à 3 lits.

### ACTIVITÉS

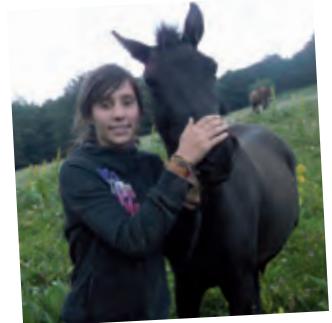
#### 1 / OPTION "Aventures extrêmes"

Un séjour qui fait la part belle aux sensations. Au programme, la tyrolienne géante de 1600 mètres de long te permettra un survol vertigineux de la station à près de 120 km/h. Moins haut et moins rapide que la tyrolienne mais tout aussi sensationnel, tu découvriras l'escalade en falaise, la randonnée à VTT, la course d'orientation et la glisse sur herbe sur les pentes du Sancy. Si le temps le permet, une nuit en bivouac avec repas trappeur sera organisée !

#### 2 / OPTION "Grand galop en terre auvergnate" (7 places)

Débutant ou confirmé, si tu as une âme de cavalier, tu trouveras ta place sur ce séjour. En plus des activités de découvertes ou de farniente comme une randonnée dans le Sancy, une course d'orientation ou la baignade au lac des Hermines, quatre crêneaux seront consacrés à l'équitation : Participation à la vie du ranch, soins des animaux, maniabilité et bien sûr rando équestre le dernier jour.

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon	Grenoble	Sur place
Du 6 juillet au 19 juillet (14 jours)	800 €	845 €	910 €	785 €
Du 20 juillet au 2 août (14 jours)	800 €	845 €	910 €	785 €
Du 6 juillet au 12 juillet (7 jours)	500 €	540 €		480 €
Du 13 juillet au 19 juillet (7 jours)	500 €	540 €		480 €
Du 20 juillet au 26 juillet (7 jours)	500 €	540 €	605 €	480 €
Du 27 juillet au 2 août (7 jours)	500 €	540 €	605 €	480 €



## Sports, Nature et Découvertes

Une activité au quotidien "Large choix multisports : escalade, randonnée, spéléologie, canoë-kayak, VTT, baignades..."

**ORGANISATION**  
AROEVEN LYON

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

#### 10/12 ans et 13/15 ans 35 places

Le centre Aroéven de Saint-Jean Lagineste se trouve dans le Lot au cœur d'un parc boisé de 7 hectares. A proximité de la Dordogne dans le Haut Quercy, en région Midi-Pyrénées, le centre offre un terrain de jeux propice aux activités de plein air. Saint-Céré, Rocamadour et le gouffre de Padirac se situent à moins de 20 km de notre centre. Centre Aroéven lagineste, hébergement sous tentes marabout (6 à 7 places) montées sur plancher. Un bâtiment en dur comprenant, cuisine, salle de restauration, salles d'activités et sanitaires complets est à notre disposition. Une attention particulière sera portée à la découverte des produits alimentaires locaux.



### ACTIVITÉS

Une activité sportive par jour ! Eaux vives, grimpe, rando ou spéléo ? VTT sur le causse environnant.

Canoë-Kayak sur la Dordogne dans un univers de verdure et de châteaux.

Escalade sur la Falaise d'Autoire et ses 40 voies, descente en rappel. Spéléologie afin de découvrir le milieu souterrain et pour vivre des moments inoubliables dans le monde des grottes. Initiation à l'orientation, à l'astronomie, baignades, sports collectifs, jeux et veillées. Loisirs, détente et esprit de groupe seront au rendez-vous !



Certificat médical.

Brevet de natation obligatoire pour les activités nautiques.

Copie de l'attestation d'assurance maladie.

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	Lyon	Grenoble	Sur place
Du 6 juillet au 12 juillet (7 jours)	535 €	535 €	600 €	480 €
Du 12 juillet au 18 juillet (7 jours)	535 €	535 €	600 €	480 €
Du 18 juillet au 24 juillet (7 jours)	535 €	535 €	600 €	480 €
Du 24 juillet au 30 juillet (7 jours)	535 €	535 €	600 €	480 €
Du 6 juillet au 18 juillet (13 jours)	925 €	925 €	990 €	870 €
Du 18 juillet au 30 juillet (13 jours)	925 €	925 €	990 €	870 €
Du 6 juillet au 24 juillet (19 jours)	1185 €	1185 €	1250 €	1130 €
Du 12 juillet au 30 juillet (19 jours)	1185 €	1185 €	1250 €	1130 €
Du 1 août au 7 août (7 jours)	535 €	535 €	600 €	480 €
Du 1 août au 14 août (14 jours)		955 €	1025 €	900 €
Du 8 juillet au 14 juillet (7 jours)		535 €	600 €	480 €

# Vacances d'été

**ORGANISATION  
AROEVEN LYON**

## Plein Sud sur Palavas

*Le grand bleu*

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT **13/17 ans 40 places**

Sur la côte languedocienne à 12 km de Montpellier et à 5 km des plages dans un camping à Lattes sur la route de Palavas les Flots. En camping, sous tentes prévues pour quatre, avec matelas gonflables. Deux grandes tentes "marabout" servent de lieu de vie et sont équipées de chaises, tables, frigos, fours, malles de rangement et d'activités... Les douches et sanitaires sont ceux du camping.



### ACTIVITÉS

Le planning sera construit avec toi les premiers jours. Tu choisiras dans le panel d'activités proposées : voile, baptême de plongée, baignade (mer et piscine), vélo, visite de Montpellier, bivouac dans les gorges de l'Hérault (pour les jeunes inscrits sur 2 semaines et plus), sports collectifs, jeux de société, veillées, soirées, spectacles....

### EN OPTION : Plongée niveau 1 (du 13 au 20 juillet)\*

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	Lyon	Grenoble	Avignon
Du 6 juillet au 13 juillet (8 jours)		550 €	615 €	550 €
Du 6 juillet au 20 juillet (15 jours)	1030 €	970 €	1035 €	970 €
Du 6 juillet au 27 juillet (21 jours)	1330 €	1270 €	1335 €	1270 €
Du 13 juillet au 20 juillet (8 jours)*		550 €	615 €	550 €
Du 13 juillet au 27 juillet (15 jours)		970 €	1035 €	970 €
Du 13 juillet au 3 août (21 jours)		1270 €	1335 €	1270 €
Du 20 juillet au 27 juillet (8 jours)	610 €	550 €	615 €	550 €
Du 20 juillet au 3 août (15 jours)		970 €	1035 €	970 €
Du 20 juillet au 10 août (21 jours)		1270 €	1335 €	1270 €

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	Lyon	Grenoble	Avignon
Du 27 juillet au 3 août (8 jours)		550 €	615 €	550 €
Du 27 juillet au 10 août (15 jours)		970 €	1035 €	970 €
Du 27 juillet au 17 août (21 jours)		1270 €	1335 €	1270 €
Du 3 août au 10 août (8 jours)		550 €	615 €	550 €
Du 3 août au 17 août (15 jours)		970 €	1035 €	970 €
Du 3 août au 24 août (21 jours)		1270 €	1335 €	1270 €
Du 10 août au 17 août (8 jours)		550 €	615 €	550 €
Du 10 août au 24 août (15 jours)		970 €	1035 €	970 €
Du 10 août au 24 août (8 jours)		550 €	615 €	550 €



Certificat médical d'aptitude à la plongée.  
Brevet de natation obligatoire pour les activités nautiques.  
Copie de l'attestation d'assurance maladie.

\* En option : un stage de plongée niveau 1 (1 baptême + 4 plongées en mer). Objectif : acquérir les bases techniques et théoriques de la plongée. Certificat fourni en fin de stage. Tarif en supplément : 280 €.

## Les Diables Verts

*Initiation ou perfectionnement à la "moto verte" enduro encadrée par Robert Addesso, breveté d'état de moto.*

**ORGANISATION  
AROEVEN LYON**



### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT **11/14 ans 13/16 ans 16 places**

Le centre est installé dans un domaine privé de plusieurs hectares à 4 km d'Annonay en Ardèche et à 80 km de Lyon. L'activité moto se déroule sur ce lieu. Une maison offre une grande salle multi-usages, une infirmerie et des sanitaires. Hébergement sous tentes marabouts équipées de lits et de rangements. Un terrain multi-sports attenant à la maison est à notre disposition. Tu seras convié à partager les tâches de la vie quotidienne inhérentes au bon déroulement du séjour (élaboration des menus, confection des repas, rangement, nettoyage...). Prévoir un sac de couchage, une paire de chaussures montantes pour la moto.

### ACTIVITÉS

Initiation ou perfectionnement à la « moto verte » (enduro ou cross) sur des 50 cm<sup>3</sup> Honda, 80 cm<sup>3</sup> PW Yamaha, 70, 80 et 100 XR Honda et 80 CR Honda, chaque jour (2 à 3 heures le matin ou l'après-midi). L'activité sera encadrée par Robert ADDESSO breveté d'état et vice-champion de France d'enduro. L'initiation débutera sur un terrain de cross habilité FFM, puis sur un terrain privé de 15 hectares, pour finir par une rando de plusieurs kilomètres. Activités supplémentaires possibles : trottinette tout terrain « sherpa », sports de plein air ou activités de pleine nature, baignades, ping-pong, baby-foot, veillées...

Dates et tarifs au départ de	Age	Clermont-Ferrand	Lyon	Grenoble	Marseille	Sur place
Du 6 juillet au 13 juillet (8 jours)	11/14 ans		530 €	595 €	615 €	500 €
Du 6 juillet au 20 juillet (15 jours)	11/14 ans	1060 €	1000 €	1065 €	1085 €	970 €
Du 13 juillet au 20 juillet (8 jours)	11/14 ans		530 €	595 €	615 €	500 €
Du 13 juillet au 27 juillet (15 jours)	11/14 ans		1000 €	1065 €	1085 €	970 €
Du 20 juillet au 27 juillet (8 jours)	11/14 ans	690 €	530 €	595 €	615 €	500 €
Du 20 juillet au 3 août (15 jours)	11/14 ans		1000 €	1065 €	1085 €	970 €
Du 27 juillet au 3 août (8 jours)	13/16 ans		530 €	595 €	615 €	500 €
Du 3 août au 10 août (8 jours)	13/16 ans		530 €	595 €	615 €	500 €
Du 3 août au 17 août (15 jours)	13/16 ans		1000 €	1065 €	1085 €	970 €
Du 10 août au 17 août (8 jours)	13/16 ans		530 €	595 €	615 €	500 €



Car SNCF et Minibus

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la moto.

Copie de l'attestation d'assurance maladie.



# Vacances d'été

## Campement gaulois

*Sur les traces de Vercingétorix.*

ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

**8/11 ans 15 places**

Camp installé sur les pentes du plateau de Gergovie dans un cadre très agréable à 15 minutes du Lac d'Aydat. Terrains de foot, de basket et vaste pinède seront à disposition pour nos grands jeux.  
 Hébergement sous tente. Une grande salle sera à notre disposition Elle servira de réfectoire, de cuisine et de salle d'activité (babyfoots à disposition).  
 Afin de favoriser une éducation à l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité tout le monde participera à la confection des repas.



### ACTIVITÉS

Une semaine multiactivités qui s'annonce bien dense et enrichissante.  
 Cerf-volants ou aile tractée sur le plateau de Gergovie (un spot nationalement connu) Visite de la Forteresse de Opme (XI s.). Baignade et nautisme au lac d'Aydat. Randonnée VTT (Parcours Gaulois sous la forme d'un grand jeu au départ du casque de Vercingétorix). Veillées au coin du feu.

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	Sur place
Du 7 juillet au 11 juillet (5 jours)	300 €	270 €
Du 14 juillet au 18 juillet (5 jours)	300 €	270 €



## Robinsons de la montagne

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

**7/9 ans 24 places**

Au cœur du parc naturel régional de Chartreuse, dans un environnement préservé entre Chambéry et Grenoble. Chalet de l'Aroéven avec ses chambres de 3 à 4 lits confortables. Nombreuses salles de jeux, bibliothèque, ludothèque...

### ACTIVITÉS

Pour les enfants qui veulent vivre un séjour 100% nature en pleine montagne. Construire sa cabane, Apprendre à s'orienter, dormir à la belle étoile après une veillée autour d'un feu de camp, protéger la nature et pratiquer des activités sportives de plein air (spéléologie, tir à l'arc et jeu de piste).

Dates et tarifs au départ de	Lyon	Chambéry/Grenoble	Sur place
Du 28 juillet au 2 août (6 jours)	385 €	375 €	350 €
Du 4 août au 9 août (6 jours)	385 €	375 €	350 €
Du 11 août au 16 août (6 jours)	385 €	375 €	350 €



ORGANISATION  
AROEVEN REIMS



## Montagne circus

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

**7/10 ans 16 places**

S'initier aux arts du Cirque et en pratiquer les différentes disciplines : Équilibre (monocycle, boule, pyramides ...), acrobaties, jonglerie, funambulisme (2 séances par jour)  
 Participer quotidiennement à des activités d'expression en lien avec le monde du cirque (clown, maquillage, costume, décors ...) Profiter de sorties en montagne sous forme de jeux et de découverte. Feu de camp et une nuit sous tente pendant le séjour. Encadrement des activités « Cirque » par la compagnie Solfasirc.

### ACTIVITÉS

Au coeur du parc naturel régional de Chartreuse, dans un environnement préservé entre Chambéry et Grenoble. Hébergement : Chalet de l'Aroéven avec : Ses chambres de 3 lits confortables, Une grande salle polyvalente et des espaces détente : baby-foot, ping-pong, Ludothèque

ORGANISATION  
AROEVEN REIMS



Dates et tarifs au départ de	Chambéry/Grenoble	Lyon	Sur place
Du 21 juillet au 25 juillet (5 jours)	350 €	360 €	325 €



# Vacances d'été

## Bombannes Board Camp

Wake Board- Body Board



ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT 13/17 ans 23 places

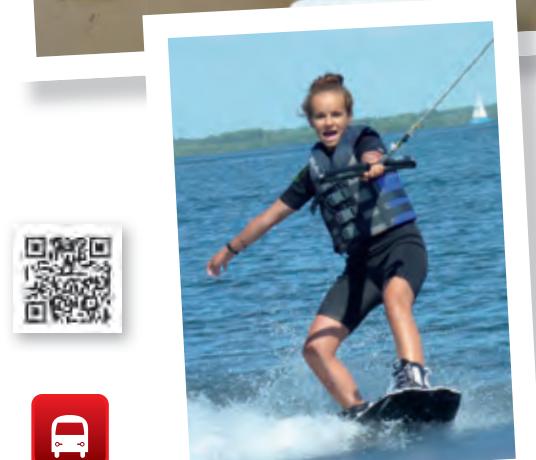
Le Domaine de Bombannes se situe au cœur de la forêt des Landes girondines sur 140 hectares, en bordure de l'immense lac d'eau douce de Carcans Maubuisson et à 4 kilomètres des magnifiques plages océanes. Nous profiterons d'un environnement naturel et de grands espaces de liberté, parcourus par 120 kilomètres de pistes cyclables. L'hébergement se fera sous tentes types dômes de 3 places (prévoir un tapis de sol et un duvet). La restauration, petit déjeuner, déjeuner et dîner se fera sous la forme d'un buffet froid et chaud dans le restaurant du camping.

### ACTIVITÉS

Plus de neige, ce n'est pas un problème ! On peut aussi glisser sur l'eau. Viens découvrir le wakeboard et retrouve les sensations du snowboard. L'activité sera encadrée par des moniteurs professionnels et passionnés. La progression est très rapide, tout le monde se fera plaisir à l'issue des 5 séances programmées.

Randonnées à pieds et à vélo au bord du plus grand lac d'eau douce de France, beach sports et veillées animées vous attendent également.

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon	Grenoble	Sur place
Du 8 juillet au 20 juillet (13 jours)	920 €	980 €	1045 €	860 €



Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.

## Roue libre sur les plages de l'atlantique

Une autre façon de voyager, de découvrir une région, un environnement !



### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT 13/17 ans 12 places

Le départ du périple s'effectuera de Soulac (pointe de l'Estuaire de la Gironde), le groupe terminera sa course à Gujan Mestra aux portes du Bassin d'Arcachon. L'hébergement se fera sous tentes dans des campings partenaires du réseau « vélodysée » (Tentes dôme 3 places). Entre les étapes, le camp sera installé par l'animateur chargé de l'assistance.

La restauration sera assurée tour à tour par les jeunes. Un adulte référent, membre de l'équipe les assistera.

### ACTIVITÉS

Tu auras l'occasion de parcourir diverses pistes cyclables de la « vélodysée ». Nous ne manquerons pas de faire de petits arrêts « découvertes » et « casse croute » au détour d'un pin ou d'une dune. Après l'effort, arrive le réconfort, douche, repas, petits jeux d'extérieur et veillées conviviales t'attendent. Tous les trois jours, une pause sera nécessaire pour ton repos et l'entretien de ton matériel.

La région Aquitaine t'offre la possibilité de découvrir les parcs oestériques, la dune du Pila ainsi que la douceur de l'air marin et la caresse des vagues. Une séance d'activité nautique et une entrée au parc Aqualand t'attendent. Chaque instant de la journée favorisera le « vivre ensemble ».

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne / Lyon	Sur place
Du 16 juillet au 28 juillet (13 jours)	800 €	860 €	650 €



Vélo itinérant. Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.

# Vacances d'été

## Tour de Sardaigne

*Une île à l'identité marquée par sa beauté sauvage et sa personnalité fière et insoumise !*

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT 14/17 ans 20 places

Un séjour itinérant sur une île colorée et authentique de la mer Méditerranée. Excellent apprentissage de la vie en collectivité, une expérience à ne pas manquer ! Eaux turquoises, sable blanc et soleil garantis.

Le groupe campera au gré des étapes sous tentes type dôme de 3 personnes. Les jeunes participeront, au choix des menus, à la confection des repas et à la tenue de l'économat.

### ACTIVITÉS

Des visites seront prévues, notamment les falaises de Neptune, le musée de Sassari, le haut plateau de la Giara et ses chevaux sauvages, un bivouac à Cala Sisine ... C'est au cœur de paysages somptueux, que les jeunes s'adonneront aux activités de baignade, randonnées pédestres, aquatiques et pourquoi pas équestres.

Baptême de plongée subaquatique et bouée tractée seront proposés. Les jeunes resteront les principaux acteurs de leur séjour quant aux choix des activités.



ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE



Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne - Lyon	Millau	Montpellier	Marseille
Du 11 juillet au 31 juillet (21 jours)	1650 €	1650 €	1650 €	1650 €	1650 €



Carte d'identité en cours de validité ou passeport en cours de validité au noms et prénoms du participant.

Carte européenne d'assurance maladie.

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.

Certificat médical d'aptitude à la plongée avec bouteilles.

## Découverte de la Haute Corse

*Entre montagne et mer, une île aux paysages très contrastés !*

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT

La baie de Saint-Florent est réputée pour ses eaux claires. Le camp se situe à 30 min. de Bastia au Nord de l'île (point de départ du Cap Corse).

Centre de vacances sous tentes de type bungalows toileés de 4 à 7 lits. Le camp est situé au cœur d'une oliveraie bicentenaire à 800 m du centre ville et à 1 km des premières plages. Les jeunes devront prendre part aux tâches de la vie quotidienne, dresser la table, la débarrasser et participer aux temps de vaisselle. Entraide, cohésion et vivre ensemble ! Des valeurs auxquelles nous nous efforcerons de donner un maximum de sens.

### ACTIVITÉS

Que tu choisisse le séjour de 21 ou 16 jours, il te sera proposé, un baptême de plongée, une rando dans le désert des Agriates, une découverte de Bastia et de sa citadelle, une balade en mer en direction de la plage du Lodo (une des plus belles plages de Corse), des séances de catamaran, des randonnées aquatiques... mais aussi une journée shopping et culture à Ile Rousse et des sessions de sports collectifs.

Veillées, marché nocturne sur St-Florent et activités manuelles seront aussi au programme.

Carte d'identité en cours de validité ou passeport en cours de validité au noms et prénoms du participant.

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.

Certificat médical d'aptitude à la plongée avec bouteilles.



ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE



SESSION JUILLET - 14/17 ans - 30 places Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne - Lyon	Valence	Millau	Montpellier	Marseille
Du 11 juillet au 31 juillet (21 jours)	1470 €	1470 €	1500 €	1470 €	1470 €	1470 €

SESSION AOÛT - 14/17 ans - 23 places Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne - Lyon	Valence	Millau	Montpellier	Marseille
Du 4 août au 19 août (16 jours)	1110 €	1110 €	1140 €	1110 €	1110 €	1110 €



# Vacances d'été

ORGANISATION  
AROEVEN AUVERGNE

## BELLA CORSICA

La période choisie est plus tranquille et le soleil toujours présent... que demander de mieux avant la Rentrée !



### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT 14/17 ans 23 places

Bienvenue sur la Conca d'Oro au cœur du Nebbio entre le désert des Agriates et le Cap Corse. Saint-Florent également appelé le petit Saint-Tropez de l'île de beauté reste une destination phare, chargée d'histoire, de légendes et dotée de paysages à classer parmi les plus beaux de l'île.

Notre camp est situé au cœur d'une Oliveraie bicentenaire située à 800 m du centre ville (dans un camping sous tentes du type bungalows toileés de 4 à 7 personnes). Afin de favoriser une éducation à l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité vous serez amenés à participer à la confection des repas, à la gestion du budget sous l'œil bienveillant des animateurs.

### ACTIVITÉS

#### Option Multiactivités

Les activités seront nombreuses et diversifiées, bouée tractée, randonnées pédestres, randonnées aquatiques, baptême de plongée avec bouteilles, nuitée en bivouac...

Une excursion dans le sud de l'île sera également programmée (baignade à Santa Giulia ou Palombaggia).

#### Option Escalade

Initiation escalade ! Mer, montagne, criques, cascades, piscines naturelles, torrents et blocs... Voici en quelques mots notre terrain de jeu ! C'est au cœur de panoramas et de sites d'exception que tu vas séjourner.



Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	St-Etienne - Lyon	Millau	Montpellier	Marseille
Du 14 août au 27 août (14 jours)	980 €	980 €	980 €	980 €	980 €



Carte d'identité en cours de validité ou passeport en cours de validité au noms et prénoms du participant.  
Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.

Certificat médical d'aptitude à la plongée avec bouteilles.

## Grittleton House School... so british !

Bains linguistique et culturel garantis

### CADRE DE VIE / HÉBERGEMENT 12/15 ans 15 places

Collège de Grittleton. Implanté au milieu d'un parc de 5 hectares, le collège bénéficie de toutes les infrastructures pour passer un séjour inoubliable. Chambre de 4 à 6 lits avec sanitaires dans les chambres. Salle vidéo, piscine sur place, 2 terrains de tennis, 1 terrain de basket... et une vaste salle de restaurant.

### ACTIVITÉS

Viens découvrir l'Angleterre et perfectionner ton anglais ! Ce séjour te permettra de découvrir la culture anglaise au travers de nombreuses excursions avec shopping et visite de villes typiquement anglaises.

Baignade (piscine), tennis, golf... Excursions : Oxford, Bath, les grottes de Cheddar, Bristol, Weston Super Mar et Londres. Cours d'anglais encadrés par des professeurs anglais.



ORGANISATION  
AROEVEN PARIS

Dates et tarifs au départ de	Clermont-Ferrand	Lyon	Paris
Du 7 juillet au 13 juillet (7 jours)	770 €	770 €	770 €



# Calendrier des

## FORMATIONS BAFA



### Formations générales

Dates	Lieux et Dép.	Tarifs	
Du 1 mars au 8 mars	Lyon (69)	380 €	EXTERNAT
Du 26 avril au 3 mai	Beaumont (63)	390 €	EXTERNAT DP
Du 26 avril au 3 mai	Thiers (63)	380 €	EXTERNAT
Du 26 juillet au 2 août	Besse (63)	530 €	INTERNAT
Du 3 mai au 10 mai	Lyon (69)	380 €	EXTERNAT
Du 18 octobre au 25 octobre	Beaumont (63)	390 €	EXTERNAT DP
Du 18 octobre au 25 octobre	Blanzat (63)	380 €	EXTERNAT



### Approfondissements

Ta formation BAFA est maintenant bien engagée, tu as terminé ton stage pratique et tu cherches à approfondir tes connaissances.

Dates	Lieux et Dép.	Thèmes des approfondissements	Tarifs	
Du 2 mars au 8 mars	Moutiers-Courchevel (73)	(Zone A, B) Ski, snow et veillées*	585 €	INTERNAT
Du 28 juillet au 2 août	Besse (63)	Mini-camps et activités de pleine nature	440 €	EXTERNAT
Du 20 octobre au 25 octobre	Beaumont (63)	Mini-camps et activités de pleine nature	360 €	EXTERNAT DP
Du 26 décembre au 31 décembre	Superbesse (63)	Ski, snow et veillées	495 €	EXTERNAT DP

### SKI, SNOWBOARD ET VEILLÉES

Lors de ce stage, tu auras l'occasion de glisser en présence de cadres fédéraux. Ils te feront partager leur passion pour leur sport et te donneront une multitude de conseils techniques et pédagogiques afin que toi aussi tu puisses gérer et accompagner en toute sécurité des groupes sur les pistes.

DP : Demi-pension

\* Transport possible aux départs de Clermont-Fd et Lyon (50 €).

### MINI-CAMPS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les centres de vacances et de loisirs proposent depuis toujours des activités de plein air : grands jeux, courses d'orientation, chasses aux trésors, randonnées, vélo, bivouacs, camping... Quelles sont les limites du champ d'intervention des animateurs "bafistes"?

Quelles règles de sécurité élémentaires va t-il falloir respecter ? Nous échangerons et répondrons ensemble à ces questions.

Pensons formation continue... nos sessions d'approfondissements ou de qualifications sont ouvertes à tous les animateurs qu'ils soient ou non stagiaires.



Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site national [www.bafabfd.aroeven.fr](http://www.bafabfd.aroeven.fr)

# Colo pratique

## ■ Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par un directeur BA FD (ou équivalent) et son équipe, dans le respect de la législation en vigueur. Un animateur « assistant sanitaire » veille à la santé et à l'hygiène des jeunes.



## ■ Qui conduit les activités ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités artistiques et culturelles, l'Aroéven fait appel à des spécialistes.

## ■ Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil des mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants, les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.

## ■ Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire (médical) signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la participation des repas.

## ■ Et si mon enfant est malade ?

En cas de maladie ou d'accident, l'Aroéven fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.

## ■ Le linge sera-t-il lavé ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 12 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.

## ■ Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?

Un serveur téléphonique accessible 7j/7 et 24h/24 informe les parents du bon déroulement du séjour, même depuis l'étranger. Le numéro d'appel et le code d'accès vous sont communiqués dans la lettre d'informations. Les coordonnées du centre ou du directeur y figurent également ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !

## ■ Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne prendra pas la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.

## ■ Combien dois-je lui donner d'argent de poche ?

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

## ■ Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener des objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.

## ■ Quelles seront ses obligations ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et TOUS devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommations de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.

## ■ Mon enfant sera-t-il seul parfois ?

Lors de sorties en ville ou de temps libre, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.





**Aroéven**  
des vacances à vivre !

Rendez-vous sur  
notre site national  
pour + d'informations

**AROEVEN AUVERGNE** 22, rue du Beau de Rochas  
63110 BEAUMONT / AUVERGNE / Tél. 04 73 91 27 02  
aroeven.clermont-fd@aroeven.fr / www.aroeven-auvergne.fr

**AROEVEN LYON** 25 bis, rue Chevreul  
69007 LYON / Tél. 04 78 58 17 05  
aroeven.lyon@aroeven.fr / www.aroevenlyon.fr

**AROEVEN GRENOBLE** 94, rue Stalingrad  
38100 GRENOBLE / Tél. 04 76 44 43 43  
aroeven.grenoble@aroeven.fr / www.aroeven-grenoble.org

L'AROEVEN c'est aussi...

- Des formations pour les élèves et les adultes en milieu scolaire.
- L'accompagnement de projets de jeunes.
- Des actions pour la prévention du décrochage scolaire.
- Des stages BAFA lycéens.
- Des projets d'éducation à l'environnement.
- Des séjours et des échanges européens et culturels, en France et à l'étranger.
- Des classes de découvertes...

[www.vacances-aroeven.fr](http://www.vacances-aroeven.fr)



**MA BANQUE  
EST DIFFÉRENTE,  
CEUX QUI LA GÈRENT  
SONT COMME MOI.**

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES,  
ÇA CHANGE TOUT.

**Crédit Mutuel**  
Enseignant  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT SUD-EST  
69007 LYON – 69002 LYON – TÉL. : 08 20 38 03 41 (0.12€/MIN) – COURRIEL : CME69LYON@CREDITMUTUEL.FR

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT MASSIF CENTRAL  
CLERMONT FERRAND – TÉL. : 04 73 91 28 40 – MOULINS – TÉL. : 04 70 34 98 13 – AURILLAC – TÉL. : 04 71 43 58 97  
RODEZ – TÉL. : 05 65 75 70 43 – COURRIEL : CREDIT-MUTUEL-ENSEIGNANT@CMMC.FR